



POUR L'ABANDON DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Le projet ministériel n'est pas acceptable. Il dégrade les conditions de travail et d'emploi de tous les personnels. Il ne comporte aucune amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et n'améliorera pas leur réussite scolaire.

Par ailleurs, les organisations syndicales signataires rappellent que les obligations de service des enseignants doivent rester sous la seule responsabilité de l'État.

D'autre part, elles demandent que les PVP continuent à intervenir sur le temps scolaire.

Aucune modification de l'organisation de la semaine scolaire ne doit être mise en place par la Mairie de Paris à la rentrée 2013.

Cependant, nous ne pouvons nous contenter d'un statu quo. Prenant acte des décisions prises lors de l'Assemblée générale parisienne de grève du 22 janvier, nous exigeons :

- l'arrêt de l'aide personnalisée et des stages de remise à niveau ;
- l'abandon du LPC ;
- la suppression de l'annualisation du temps de service ;
- la suppression des évaluations nationales ;
- l'arrêt des programmes de 2008 ;
- l'abandon du fichage via base élèves ;
- la baisse des effectifs par classe ;
- le retour des RASED avec des recrutements pour compenser les suppressions depuis les cinq dernières années ;
- le recrutement de PVP à la hauteur des besoins pour remplacer les heures supplémentaires ;
- la création d'un statut de fonctionnaire pour les AVS ;
- la présence d'une ASEM par classe en maternelle ;
- la titularisation et une formation de qualité pour les animateurs des temps périscolaires (BAFA gratuit...).

NOUS APPELONS LES ENSEIGNANTS

- à se rassembler lors des quatre réunions publiques tenues par la Mairie de Paris sur la réforme des rythmes scolaires (voir ci-contre) ;
- à participer massivement à la prochaine AG de grève qui devrait se tenir début février ;
- à engager des démarches auprès des parents en vue de leur participation à la manifestation « parents-personnels des écoles » le samedi 2 février.

RÉUNIONS PUBLIQUES DE LA MAIRIE DE PARIS

JEUDI 24 JANVIER À 19H (18^E ET 19^E ARRONDISSEMENTS)

Gymnase Jaurès

87, avenue Jean Jaurès, Paris 19^e

MERCREDI 6 FÉVRIER À 18H45 (8^E, 9^E, 10^E, 16^E ET 17^E)

Mairie du 9^e arrondissement

6, rue Drouot, Paris 9^e

LUNDI 18 FÉVRIER À 18H45 (1^{ER}, 2^E, 3^E, 4^E, 11^E, 12^E ET 20^E)

Mairie du 12^e arrondissement

130, avenue Daumesnil, Paris 12^e

LUNDI 25 FÉVRIER À 18H45 (5^E, 6^E, 7^E, 13^E, 14^E ET 15^E)

Mairie du 14^e arrondissement

2, Place Ferdinand Brunot, Paris 14^e